

2024-0577
2024-02-15

Parijat Imazéthapyr Technique

Solide

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

PRINCIPE ACTIF : Imazéthapyr 98,35%

N° D'HOMOLOGATION : 35105 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



ATTENTION

POISON

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET : 40 kg à Vrac

Parijat Industries India Pvt. Ltd
75 Vaughan St.
Guelph ON N1G 0B3
515-268-1789

2024-0577
2024-02-15

MODE D'EMPLOI

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'un herbicide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

NE PAS CONTAMINER LES ALIMENTS POUR HUMAINS OU LES ALIMENTS POUR ANIMAUX.

PEUT ÊTRE NOCIF SI AVALÉ, INHALÉ OU SI ABSORBÉ PAR LA PEAU.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

PROVOQUE UN DOMMAGE AUX YEUX.

CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU.

Éviter de respirer la poussière.

Bien se laver avec du savon et de l'eau après la manipulation.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

2024-0577
2024-02-15

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

NE PAS contaminer l'eau ni la nourriture de consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

Conserver le contenant bien fermé.

ÉLIMINATION / DÉCONTAMINATION

Vider complètement le contenant en le brassant et en tapant sur les côtés et le dessus pour dégager les particules collantes. Vider les résidus dans l'équipement de formulation.

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux ou territoriaux. Pour de plus amples renseignements ainsi que pour le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.